

LE LUXEMBOURG & LES OUTRE-MER FRANÇAIS

I. LE LUXEMBOURG EN BREF

Le Luxembourg est un pays petit par la taille (2.586 km²) mais riche d'une qualité de vie reconnue et d'une économie dynamique.

Le Luxembourg est aussi l'un des pays du monde où le sentiment de sécurité est le plus élevé. Sa situation au cœur de l'Europe, la coexistence de ressortissants de 175 pays, le multilinguisme de sa population et son statut de Grand-Duché font du Luxembourg un pays unique en son genre.

Trois langues officielles coexistent au Luxembourg : le luxembourgeois, l'allemand et le français. Le régime politique du pays est une monarchie constitutionnelle dotée d'un parlement.

Dynamisme, croissance démographique, diversité : trois caractéristiques du Luxembourg

Le Luxembourg affiche le Produit Intérieur Brut (PIB) réel par habitant le plus élevé du monde, 92.600 € en 2017 en nominal, plus de trois fois supérieur à celui de la moyenne européenne (UE 28).

La population du Luxembourg a augmenté de 24 % entre 2008 et 2018 (contre 3 % pour la zone euro). Elle a atteint 613.900 habitants au 1^{er} janvier 2019.

Le Grand-Duché est riche de sa diversité :

- **175 nationalités** se côtoient quotidiennement ;
- 47,5 % des résidents n'ont pas la nationalité luxembourgeoise.

L'emploi intérieur a été multiplié par 1,5 entre 2003 et 2018 (+53 %) et 73 % des postes de travail sont occupés par des non-Luxembourgeois. La situation du Luxembourg au carrefour avec trois autres pays lui apporte une ouverture enrichissante sur d'autres façons de travailler :

- Les salariés frontaliers, venant de France, de Belgique et d'Allemagne, représentent 46 % de l'emploi intérieur. Leur nombre a été multiplié par deux depuis l'an 2000 ;
- 43 % de la population active a un niveau d'éducation de l'enseignement supérieur ;
- Le taux de chômage s'élevait à 5,2 % en février 2019 ;
- Le salaire social minimum (18 ans et plus, non qualifié) s'élève à 2.071,10 euros au 1^{er} janvier 2019.

Le nombre d'entreprises actives au Luxembourg augmente de 1.000 unités chaque année (différence entre entreprises créées et entreprises qui ont cessé leur activité). Le pays a développé un écosystème complet pour aider les porteurs de projets entrepreneuriaux.

Un ensemble de structures publiques, privées ou de partenariats public/privé proposent d'héberger, d'accompagner, voire de financer les projets de création d'entreprises. Le Luxembourg ambitionne de devenir une **véritable startup nation**.

Le Luxembourg : un pays au cœur de l'Europe

- Le Luxembourg compte 359 km de frontières dont 148 avec la Belgique, 138 avec l'Allemagne, 73 avec la France ;
- **Plusieurs institutions européennes** ont leur siège à Luxembourg.

Le Luxembourg : une économie forte

L'économie du Luxembourg est connue pour la force de son secteur financier (26,5 % de la valeur ajoutée et 10,9 % de l'emploi en 2018). L'expertise développée par ce secteur ne se dément pas et l'innovation y est très présente (finance islamique, Renminbi, financement lié aux changements climatiques, micro-finance...). Cependant, sous l'impulsion du Gouvernement, qui souhaite diversifier l'économie du pays, d'autres secteurs¹ se développent à grande vitesse. De son côté, l'industrie se renforce, avec notamment d'importants investissements opérés par des fleurons internationaux qui choisissent le Luxembourg pour certains de leurs développements de pointe notamment dans les domaines suivants :

- ICT et économie numérique ;
- Audiovisuel ;
- Logistique (fret aérien, chemin de fer / transport routier, transport fluvial et maritime) ;
- Biotech et Bio-médecine ;
- Ecotech et énergies renouvelables ;
- Tourisme et Mice (Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions) ;
- Industrie (automobiles) ;
- Espace² ;
- Les Clusters.

Le Luxembourg : une économie ouverte et internationalisée

Comme le soulignent de nombreux chefs d'entreprise, **la taille réduite du marché intérieur** pousse chacun à penser international dans la plupart des processus de décision. Cette caractéristique doublée de la présence sur le territoire d'une main-d'œuvre issue de dizaines de nationalités différentes, fait du Luxembourg une économie parmi les plus ouvertes au niveau mondial.

¹ <https://luxembourg.public.lu/fr/investir/secteurs-cles.html>

² Le Luxembourg affiche un intérêt marqué pour les activités liées à l'espace. L'entreprise de satellites géostationnaires SES, véritable pionnière, a démarré ses activités dès 1985. Depuis, elle est devenue le premier opérateur européen de satellites et le deuxième acteur mondial, avec 22 % de part de marché. Plus de 70 satellites SES sont en orbite autour de la terre. Le premier satellite 100 % luxembourgeois a été lancé en octobre 2011. Répétition plus bas ?

Le Business Club France Luxembourg : un puissant dispositif de promotion de l'innovation

Le « Business Club France Luxembourg (BCFL) » a été fondé à Paris le 24 juin 2015.

Parrainé par l'Ambassade en France et la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg, le BCFL est accompagné par des personnalités prestigieuses, dont la légitimité et la connaissance des deux écosystèmes est particulièrement précieuse.

Le BCFL a pour mission de créer des passerelles privilégiées entre différentes communautés d'affaires française et luxembourgeoise, tous secteurs confondus.

Le BCFL a créé plusieurs groupes de travail consacrés à un spectre très large d'activité : 1) TIC ; 2) Economie Sociale et Solidaire ; 3) Secteurs financiers (Banque, Finance, Assurance) ; 4) Accueil et l'accompagnement de sociétés françaises au Luxembourg et réciproquement de sociétés luxembourgeoises en France ; 5) Femme entrepreneur ou active ; 6) Santé (depuis 2019).

Le BCFL a pris l'initiative de réunions entre les membres de ces différents groupes de travail au Luxembourg ou en France. Elles ont pour but de :

- Permettre des échanges de point de vue entre membres et le cas échéant, de possibles relais auprès des autorités pertinentes ;
- Faciliter des activités communes autour d'un agenda défini conjointement ;
- Identifier des synergies et créer les conditions de coopérations entre adhérents, au besoin impliquant les partenaires institutionnels des deux pays.

Parmi les faits marquants, il faut retenir :

- La visite d'Etat en France³ en 2018 du Grand-Duc et de la Grande Duchesse du Luxembourg a été un moment de refondation ;

Il faut souligner que tout ce qui a été décidé à cette occasion a été réalisé ou est en cours de réalisation.

- La création d'une antenne du BCFL à Marseille, annoncée lors de sa dernière AG⁴ et perspectives dans d'autres régions de France ayant des connections directes avec le Luxembourg : Nice, Montpellier, Nantes, La Rochelle ;
- La création en 2019 du Groupe de travail BCFL Santé ;
- La nomination en cours d'une nouvelle Consul Honoraire à Bordeaux, eu égard au dynamisme de la région Nouvelle Aquitaine ;
- Le lancement du programme d'accélération *Fit 4 Start*, dédié aux start-ups à fort potentiel.

Fit 4 Start est géré par Luxinnovation⁵ : Agence nationale l'innovation au Luxembourg qui encourage et soutient les entreprises à innover et à développer, tout en facilitant leur collaboration avec les acteurs de la recherche publique.

³ Détails [ici](#)

⁴ [Informations](#) sur l'antenne Marseille mais aussi les 4 ans du BCFL et le lancement du GT Santé

- La célébration du cinquième anniversaire de la création du BCFL est prévue en octobre 2020.

II. LES OUTRE-MER FRANÇAIS EN BREF

Douze territoires font partie des Outre-mer français hébergeant près de 2.6 millions d'habitants, dont 1.2 millions de jeunes.

- La Guadeloupe ;
- La Guyane ;
- La Martinique ;
- La Réunion ;
- Mayotte ;
- La Nouvelle-Calédonie ;
- La Polynésie française ;
- Saint-Barthélemy ;
- Saint-Martin ;
- Saint-Pierre-et-Miquelon ;
- Les Terres Australes et Antarctiques Françaises ;
- Les îles de Wallis-et-Futuna.

L'Outre-Mer fait de l'espace maritime français la deuxième Zone économique exclusive mondiale après celle des Etats-Unis d'Amérique. Le vocable d'« Outre-mer » recouvre des réalités différentes, qu'il s'agisse de cadres institutionnels, de contextes géographiques et géopolitiques (insularité ou non, caractéristiques socio-économiques des pays voisins), sociaux et démographiques (pyramides des âges, diversité des populations) ou économiques.

Du point de vue stratégique, la situation des territoires ultramarins offre dans beaucoup de domaines des opportunités majeures bien identifiées. Ces territoires présentent en effet de formidables enjeux de connaissance et notamment dans des axes majeurs tels que : la santé & le bien-être ; l'alimentation ; les biotechnologies & les écotechnologies ; l'urgence environnementale⁶ et les exigences du développement durable.

Engagement de campagne du Président Emmanuel Macron, des Assises de l'Outre-mer se sont déroulées d'octobre 2017 à mai 2018. Dans ce contexte, les acteurs institutionnels, les

⁵ <http://www.lessentiel.lu/fr/luxembourg/story/annee-exceptionnelle-pour-luxinnovation-10470305>

⁶ Les écosystèmes « naturels » de l'Outre-mer font partie des « points chauds » de la biodiversité et sont considérés comme les zones les plus riches et les plus menacées de la planète. L'exceptionnelle dynamique des phénomènes telluriques et hydrométéorologiques génératrice de risques, est une opportunité pour la recherche et la mise de solutions s'inscrivant dans une logique de développement durable et de développement local, et cohérentes avec la trajectoire Outre-mer 5.0.

représentants du monde socio-économique, de nombreux citoyens se sont exprimés. Le *Livre Bleu* des Outre-mer est le résultat de ces huit mois de travaux interministériels et transversaux.

Ces Assises ont rappelé que les Outre-mer français, situés dans les trois océans, contribuent pour une bonne part à la vision du monde portée par la France et à sa forte vocation internationale. Elles ont permis de rappeler les nombreux atouts spécifiques des Outre-mer qui ne seront pas décrits dans cette note.

A cette occasion, les ultramarins ont exprimé de manière convergente l'idée que les Outre-mer peuvent jouer un rôle important dans l'acquisition des connaissances scientifiques et technologiques par des activités de recherche et de formation visibles au niveau international, pour peu que des conditions idoines soient réunies. Eu égard aux défis sociaux, économiques, sanitaires, environnementaux auxquels sont confrontés l'ensemble des Outre-mer, ces activités doivent indispensablement s'inscrire dans une logique de développement durable et de développement local, être cohérentes avec la trajectoire Outre-mer 5.0 et enfin, tenir compte des opportunités régionales de rayonnement scientifique tant en direction des pays avancés que des pays en développement des zones géographiques concernées.

III. LE LUXEMBOURG ET LES OUTRE-MER : QUELLES SYNERGIES POSSIBLES ?

Cette interrogation sur les synergies possibles entre le Luxembourg et les Outre-mer français résulte de la simultanéité de plusieurs démarches :

- Les réflexions au sein du BCFL, sous l'impulsion de sa Secrétaire Générale Laurence Sdika⁷, sur les perspectives de renforcement des synergies entre le Luxembourg et différentes régions de France dont la Corse ;
- L'inscription dans le Livre Bleu⁸ de la création d'une « plateforme de recherche » dans chacun des trois bassins géographiques pour augmenter la structuration, la coordination de la recherche et de la formation, et aussi pour favoriser son rayonnement au niveau régional et au niveau international ;
- **Une mission de préfiguration des dites « plateformes de recherche » souhaitée par Madame Annick Girardin, Ministre des Outre-mer et Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, à laquelle a été associé Raymond Julien Pamphile⁹, membre du Groupe de Travail Santé du BCFL.** Cette mission doit permettre un examen des forces et des moyens d'ores et déjà déployés dans les territoires ultra-marins duquel émergeraient des propositions concrètes en vue de la conception, et de la structuration des « plateformes de recherche » pour les bassins caribéen-amazonien, indien et pacifique.

A bien des égards, les Outre-mer français diffèrent du Luxembourg, mais ils partagent néanmoins certaines caractéristiques, notamment :

⁷ [Laurence Sdika](#) : Ambassade en France | Chambre de Commerce du Luxembourg

⁸ Livre Bleu : <https://www.livrebleuoutremer.fr/>

⁹ Raymond Julien Pamphile : Conseiller Scientifique pour les Partenariats Institutionnels auprès du Directeur du Centre de Recherche de l'Institut Curie

- **La taille des territoires**

A part la Guyane, située dans un environnement continental isolé et tournée vers la forêt amazonienne qui joue un rôle clé dans la régulation du climat et de la biodiversité mondiale, les autres territoires d’Outre-mer sont de petits états insulaires.

- **Des conditions exceptionnelles pour trouver et tester des solutions idoines répondant à des enjeux à la fois locaux, régionaux et globaux**

Certains centres basés en Outre-mer sont reconnus pour leur excellence dans divers domaines (biodiversité amazonienne, biodiversité tropicale, risque cyclonique, risque tellurique, maladies émergentes).

- Luxembourg peut faire office de « laboratoire » pour tester des produits et solutions auprès de publics multiculturels, en ayant également recours à une main d’œuvre internationale, hautement qualifiée, plurilingue et capable de s’adapter à différentes mentalités d’affaires.

- Une expertise maritime de part et d’autre car même si le Luxembourg n’a pas de frontière maritime, le pays a une maîtrise certaine des enjeux y afférents : Environ 220 navires battent pavillon luxembourgeois et quelques 225 entreprises actives dans le secteur se sont installées au Luxembourg. Parmi celles-ci se trouvent des acteurs innovants de renommée mondiale. Enfin, un Cluster maritime luxembourgeois permet aux propriétaires et opérateurs de navires marchands ou de petits bateaux de croisière de bénéficier des compétences qui existent dans d’autres domaines (fonds d’investissement, gestion d’actifs, private equity, assurance et logistique)

- **Tous les pays du monde¹⁰ peuvent être considérés comme « en voie de développement durable »**

De ce point de vue, « la double appartenance » des Outre-mer peut être un atout. En effet, l’ensemble des Outre-mer cultive ce paradoxe peu commun d’être intimement liés à deux mondes dissemblables, aux pays développés du Nord et notamment aux états européens en qualité de départements ou territoires français, et aux pays en développement du Sud, eu égard à leur PIB, leur environnement géographique, leurs histoires singulières, leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques.

- **Les perspectives liées à l’activité aérospatiale**

L’excellence du centre spatial guyanais (CSG) conduit des entreprises étrangères à y faire lancer des satellites. En plus des fusées Ariane d’origine française, des fusées Vega italiennes et les Soyouz russes peuvent être tirées depuis le CSG.

Ariane Group est, par ailleurs, représenté au sein du Conseil d’Administration du BCFL.

¹⁰ *Global Sustainable Development Report 2019*

Le Luxembourg affichant, en effet, un intérêt marqué pour les activités liées à l'espace.

L'entreprise de satellites géostationnaires SES est devenue le premier opérateur européen de satellites et le deuxième acteur mondial, avec 22 % de part de marché. Plus de 70 satellites SES sont en orbite autour de la terre. Le premier satellite 100 % luxembourgeois a été lancé en octobre 2011. En septembre 2018, le Luxembourg s'est doté d'une agence nationale pour définir et mettre en œuvre sa stratégie spatiale : la *Luxembourg Space Agency* (LSA) et s'est auparavant lancé dans le «*Space Mining*» dans le cadre de son initiative «*Spaceresources.lu*» visant à positionner le pays en tant que pôle européen de l'exploration et de l'utilisation de ressources spatiales.

Compte tenu de ce contexte, nous proposons une feuille de route visant à mener une réflexion approfondie sur les possibles synergies entre le Luxembourg et les Outre-mer qui pourrait être portée, notamment, par le BCFL. Nous pensons en particulier à deux événements qui pourraient initier cette démarche :

- **Au premier trimestre 2021 à Marseille**
 - Le sujet serait : Le Luxembourg, la Corse, les Outre-mer : Défis communs, singularités et synergies envisageables
 - Les thématiques abordées pourraient concerner, l'environnement, la santé, le développement durable, etc. ;
 - Les intervenants comprendraient des représentants des mondes institutionnel, académique, socio-économique.
- **En fin 2021 : accueil au Luxembourg d'une délégation ultramarine**
 - Colloque « Le Luxembourg et les Outre-mer : quelles synergies possibles ? »;
 - Les thématiques abordées seraient sélectionnées au cours de l'année 2021 ;
 - Les intervenants comprendraient des représentants des mondes institutionnel, académique, socio-économique.